



Mairie de
Boissy La Rivière

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ESSONNE
DELIBERATION 14/2026
De la commune de BOISSY LA RIVIERE

Séance : Jeudi 30 Avril 2026
Convocation : Jeudi 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente avril à 19 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Madame Johanne ROKKJAER LEIGNADIER, le Maire, sur la convocation qui leur a été adressée,

Présents : Johanne ROKKJAER LEIGNADIER - Stéphanie MAUGER LEGRIS - Olivier LARCHER - Vincent ROUDAUT - Véronique CHAMBALLU RIAUD - Bruno GAUFILLET David OLIVEIRA SANTOS – Élise ESCURIOLA SÉGUREL - Catherine FAYET – Denis GUERMONPREZ – Patrice COCHET -

Absents excusés : Virginie RAULIN LAZA - Haïfa CHETOUI OUARDANI- Robert BECH- Vinciane VAIDIE GAONACH

A donné pouvoir à : Virginie RAULIN LAZA à Stéphanie MAUGER LEGRIS - Haïfa CHETOUI OUARDANI à Véronique CHAMBALLU RIAUD - - Robert BECH à Patrice COCHET - Vinciane VAIDIE GAONACH à Catherine FAYET

Secrétaire de séance : Catherine FAYET

Objet : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, le conseil municipal décide de fixer le taux des quatre taxes communales dont le produit se présente ainsi :

Libellés	Bases notifiées (col 4 fiche 1259)	Taux appliqués	Produits
Taxe Foncier Bâti	881 490	29.28	271 016
Taxe Foncier non Bâti	71 999	38.85	28 671
Taxe Habitation	159 222	6.59	10 399
TOTAL 1			310 086 €
FNGIR/Coefficient correcteur			- 130 100

TOTAL PRODUITS ATTENDUS : 310 086 € Brut
TOTAL PRODUITS ATTENDUS : 184 027 € Net

Nombre de membres :

En exercice : 15

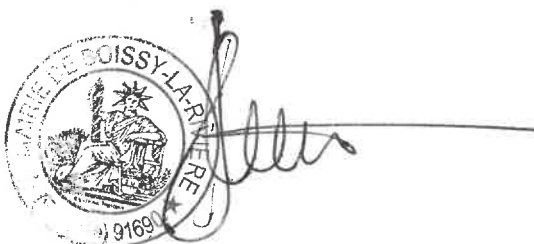
Qui ont pris part à la délibération : 15

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

Madame Le Maire,
Mme Johanne LEIGNADIER



1 Rue de la Mairie – 91690 Boissy La Rivière

☎ 01.64.95.63.19 - ✉ mairie@boissy-la-riviere.fr

Le secrétaire de séance,
Catherine FAYET

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Préfecture le 05/05/2026 et de sa publication légale le 07/05/2026.